



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Atelier participatif

Compte-rendu

Date : mardi 16 décembre 2025

Lieu : salle de l'Odyssée à Pusignan

Nombre de participants : 110

Les représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

En tribune

- **Jean-Pierre Girard**, Conseiller régional en charge du projet de liaison
- **Gautier Rouhet**, Directeur adjoint des projets d'infrastructure de mobilité
- **Franck Gimenez**, Chef de projet

En atelier

- **Damien Favier**, Chargé d'opérations
- **Jordan Giuly**, Chargé d'environnement
- **Coline Grégoire**, Chargée de concertation
- **Louis Zana**, Chargé de communication

Avec l'appui de Setec, bureau d'études techniques

- **Noémie Vitorio**, Cheffe de projet
- **Alexis Dereux**, Ingénieur travaux

Le garant de la concertation

- **Denis Cuvillier**, Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

La modératrice

- **Naïs Cipra**, PARIMAGE

Le diaporama présenté lors de l'atelier est accessible sur l'espace numérique du projet, rubrique « médiathèque ».



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Introduction

Anita Di Murro, maire de Pusignan, remercie la Région d'être présente pour présenter le projet de liaison et souligne l'importance des temps d'échange avec les habitants. Elle invite les participants à débattre librement et à exprimer leurs contributions, positives comme négatives, afin d'approfondir les enjeux de ce projet structurant pour le territoire. Elle rappelle que la concertation contribue à faire avancer le projet et à associer l'ensemble des acteurs à l'avenir du territoire.

Naïs Cipra, modératrice, présente les intervenants, l'ordre du jour et rappelle les objectifs de l'atelier (Cf. diapositives 2-3)

Jean-Pierre Girard, conseiller régional en charge du projet de liaison, remercie les participants pour leur présence et rappelle que la Région porte le projet depuis 2020 afin de proposer une solution concrète et durable aux besoins de déplacements. Il souligne que ce projet est réalisé avec l'appui de plusieurs partenaires du projet : l'Etat, les départements de l'Isère et du Rhône, SYTRAL Mobilités, en lien avec la Métropole de Lyon et la communauté de communes de l'Est Lyonnais, ainsi que les communautés de communes des Balcons du Dauphiné et de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné. Il ajoute que la Région travaille en étroite collaboration avec les communes et les partenaires locaux pour prendre en compte la spécificité des territoires traversés par le projet. Dans le cadre de la concertation préalable, accompagnée par la Commission Nationale du Débat Public, il rappelle la diversité des formats mis en place pour permettre l'expression de tous. Il précise que les contributions qui seront exprimées durant l'atelier seront essentielles pour enrichir et faire progresser le projet. (Cf. diapositive 6)

Denis Cuvillier, garant de la concertation, rappelle d'abord que cette concertation relève d'une démarche volontaire de la Région, qui a choisi de la placer sous l'égide de la CNDP. Il précise que sa mission couvre l'ensemble du processus, depuis la préparation jusqu'à la clôture de la concertation. Il rappelle ensuite le statut de la CNDP, un organisme indépendant, non rattaché à un ministère et neutre vis-à-vis du projet et du maître d'ouvrage. Par conséquent, il précise que son rapport final – qu'il devra remettre dans le mois suivant la clôture de la concertation – ne portera aucun



CONCERTATION

PROJET DE LIAISON **Crémieu-Lyon par Meyzieu**

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

jugement sur le fond du projet. Il ajoute que le travail s'effectue en toute transparence, les échanges avec l'équipe projet étant consignés dans des notes annexées au bilan final.

Il insiste ensuite sur l'importance de l'argumentation dans une concertation, distincte d'un référendum. Il invite donc les participants à exprimer leurs positions en exposant les conditions ou arguments qui motivent leur avis, qu'il soit favorable ou défavorable. Il rappelle également deux principes fondamentaux de la CNDP : l'égalité de traitement de toutes les contributions et l'inclusion de tous les publics. À ce titre, la concertation prévoit des dispositifs spécifiques pour différents groupes, comme les associations, le monde économique ou les personnes en situation de handicap.

Il rappelle enfin que le Code de l'environnement prévoit deux temps obligatoires de participation du public : la participation « amont », éventuellement sous l'égide de la CNDP - ce qui est le cas pour le projet de liaison Crémieu – Lyon, puis, en cas de poursuite du projet (processus et terminologie règlementaires s'agissant d'une concertation préalable issue du code de l'environnement), une enquête publique constituant la participation « aval », conduite sous l'autorité du tribunal administratif. (Cf. diapositives 8-9)





DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Première partie – Présentation du projet

Le **projet** est présenté par la Région sur la base de la [vidéo de présentation du projet et de la concertation](#) et du [diaporama](#).

Franck Gimenez, chef de projet, rappelle que la séance prend la forme d'un atelier de travail et non d'une réunion publique, et indique que l'ensemble des informations relatives au projet est disponible sur [l'espace numérique dédié](#), notamment dans le [dossier de concertation](#), également disponible sur les tables de l'atelier et dans les mairies traversées par le projet. [L'espace numérique](#) permet aussi de déposer avis et questions, consulter les réponses apportées par la Région et les [cahiers d'acteurs](#) rédigés par les collectivités et associations. Il souligne le caractère multiforme de la concertation, qui a donné lieu à des réunions publiques, des rencontres de proximité et des rencontres ciblées, dont les [comptes rendus](#) sont accessibles en ligne, ainsi que le support de présentation de la réunion publique d'ouverture apportant des précisions sur le projet. (Cf. *diapositive 12*)

Il présente ensuite les principales étapes du projet, porté par la Région depuis 2020, à savoir les études préalables menées jusqu'alors, portant sur l'opportunité du projet puis sur un premier niveau de faisabilité. Plus précisément il indique qu'après une phase de diagnostic (les données et les perspectives démographiques et d'emploi, ainsi que l'analyse de l'offre de mobilité existante et future, les documents de planification, les études précédentes...), plusieurs scénarios ont été étudiés, dont le projet de liaison présenté durant cette concertation, utilisant l'emprise du Chemin de Fer de l'Est de Lyon (CFEL), et retenu à l'issue d'études de faisabilité. Il précise que la phase actuelle de concertation préalable intervient à un moment clé, et permettra d'enrichir le projet, avant de démarrer la phase de conception et de procédures réglementaires, si la Région décide de poursuivre le projet. À l'issue de cette concertation préalable, le garant remettra son bilan, suivi des enseignements de la Région, qui statuera sur la poursuite ou non du projet (processus et terminologie réglementaires s'agissant d'une concertation préalable issue du code de l'environnement). En cas de poursuite, le projet entrera en phase d'études de conception (études d'impact, bilan socio-économique, études de circulation, mesures acoustiques, impacts fonciers et environnementaux et mesures d'évitement, réduction, compensation, mise en compatibilité des documents d'urbanisme,



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

modalités d'exploitation, services et tarification, notamment) et de procédures réglementaires (DUP et autorisation environnementale notamment) se finalisant par une enquête publique (second temps de consultation du public, avec présentation de l'ensemble des études de conception), en vue d'une mise en service envisagée à l'horizon 2032. (*Cf. diapositive 13*)

Il rappelle enfin les caractéristiques du projet soumis à concertation : une ligne de tramway reliant Crémieu à Lyon en moins d'une heure, avec une fréquence de 15 minutes en heures de pointe, empruntant les emprises de l'ancien chemin de fer de l'Est de Lyon, majoritairement en voie unique en raison de la faible largeur de l'emprise et afin de limiter l'impact foncier, 6 stations multimodales positionnées à proximité des centralités et des axes structurants, ainsi qu'un itinéraire cyclable ouvert aux piétons. (*Cf. diapositive 14*)



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Seconde partie - Présentation de l'atelier

Franck Gimenez, chef de projet, introduit la phase d'atelier en rappelant que cette séquence est dédiée au travail des participants et à l'expression de leurs avis. Il présente les trois thématiques de travail proposées pour l'atelier :

- L'itinéraire cyclable et piéton ;
- Les stations, les services et les accès au tramway ;
- Les enjeux et impacts territoriaux.

Chaque table est invitée à traiter ces trois thèmes sur le secteur qui la concerne et dispose d'une grille de contribution et d'une carte qui doivent être complétées collectivement. Les participants disposent d'une heure pour travailler sur les trois thématiques, et des animateurs Région et Setec sont à leur disposition pour répondre aux éventuelles questions. Les élus locaux, qui se sont déjà exprimés lors des instances partenariales, sont invités à se retirer du processus de travail. (Cf. diapositives 16-20)

Les productions de chaque table (grilles et cartes) sont disponibles en annexe du présent compte-rendu.





DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Troisième partie - Temps de restitution

Station Crémieu

Une petite dizaine de participants était présente sur le secteur de la Station Crémieu. La restitution a été réalisée par un participant.

Les participants de la table ayant travaillé sur la station Crémieu (voir annexe n°10), ont indiqué que l'opportunité du projet avait suscité un ratio de 60 % pour le projet et 40 % contre.

Sur le premier thème relatif à l'itinéraire cyclable, ils ont relevé plusieurs points positifs, notamment les opportunités de raccordement des pistes cyclables locales. Ils ont toutefois identifié des points de vigilance, en particulier la nécessité de créer un maillage de pistes cyclables locales pour relier les différents points d'intérêt du territoire et la sécurisation de la route D75. Ils ont précisé que l'itinéraire cyclable régional devrait plutôt être positionné côté sud pour desservir plus facilement Villemoirieu et se connecter ensuite à Tignieu. Ils ont également discuté du type de revêtement de l'itinéraire cyclable, avec un consensus pour le goudron plutôt que le stabilisé. Enfin, ils ont souligné la nécessité de maintenir le long de cet axe des corridors pour la faune.

Sur le deuxième thème, relatif à la station, aux services et à l'accès au tramway, les participants ont identifié comme points forts une amélioration du cadre de vie, une facilité d'accès à Lyon, ainsi qu'un développement des modes alternatifs de transport réduisant les flux de voitures sur les grands axes routiers. Ils ont relevé le risque de saturation des parkings et des possibles difficultés d'accès depuis les routes D75, D517 et D24. Ils souhaitent que la mise en service des lignes de cars et bus locaux permettant de d'accéder aux stations soit simultanée avec celle du tramway. Ils ont également questionné l'implantation du terminus en proposant de le localiser sur la friche EZT (à l'Est de Carrefour) et de privilégier les flux d'accès via la D517 et la route de Lyon (soulageant ainsi la D75). Enfin, ils se sont questionnés sur la création d'une station supplémentaire à Villemoirieu.



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Sur le troisième thème, relatif aux impacts territoriaux et au cadre de vie, les participants ont considéré le projet comme favorable au cadre de vie. Toutefois, ils ont exprimé les préoccupations suivantes :

- Les nuisances pour les riverains proches de la ligne ;
- L'augmentation du flux routier des départementales en lien avec les parkings et le risque accidentogène ;
- La zone naturelle située à proximité ;
- Le centre de maintenance, envisagé proche du terminus, en zone inondable ;
- Les effets démographique et économique, avec le souhait que l'urbanisation soit maîtrisée ;
- Les coûts immobiliers, qu'ils estiment à la hausse pour les riverains proches du Terminus et à la baisse pour ceux très proches de la ligne, en raison des nuisances ;
- Le coût global du projet et sa rentabilité à long terme, tout comme le coût de fonctionnement du projet ;
- La connexion avec l'aéroport sans surcoût pour le Rhônexpress ;
- Les moyens supplémentaires en sécurité civile (gendarmerie, pompiers) ;
- La nécessité de réviser le SCOT actuel, en vue du projet.

Station Tignieu Collège

Une douzaine de participants était présente sur le secteur de la Station Tignieu Collège, répartie sur deux tables de travail.

La restitution globale a été assurée par Jordan Giuly, chargé d'environnement de la Région.

Les participants des tables ayant travaillé sur la station Tignieu Collège (voir annexe n°8 & 9), ont considéré que le projet était globalement attendu.

Ils ont exprimé le souhait de disposer d'un itinéraire cyclable continu le long du tracé. Ils ont insisté sur la nécessité de veiller à la vitesse de circulation sur cet itinéraire, notamment des trottinettes électriques, et de séparer les flux cyclistes et piétons, en prévoyant par exemple une partie enrobée et une partie non enrobée.



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Ils ont jugé que le positionnement de la station et du parking était plutôt approprié, tout en soulignant qu'il fallait rester attentifs aux problèmes de congestion routière, notamment concernant l'accès au parking.

Ils ont également proposé la création d'une nouvelle station à proximité du collège et du lycée de Villemoirieu, avec un parking dimensionné afin de soulager les autres stations à proximité. Ils ont également apprécié l'absence de rupture de charge, permettant au tramway de circuler de Crémieu à Lyon sans correspondance avec le T3. Des questions ont été soulevées sur la desserte entre Meyzieu et Lyon afin d'optimiser le temps de trajet.

Ils ont signalé le risque de nuisances sonores pour les riverains, nécessitant une étude et une évaluation précise des seuils acoustiques. Ils ont également recommandé de prendre en compte l'impact du projet sur les zones humides.

Stations Charvieu Centre et Charvieu Petit Prince

Deux participants étaient présents sur le secteur de Charvieu-Chavagneux. Accompagnés par deux élues de la commune, ils ont travaillé sur la Station Charvieu Centre et la Station Charvieu Petit Prince.

La restitution a été réalisée par l'un des deux participants.

Les participants de la table ayant travaillé sur les stations Charvieu Centre et Charvieu Petit Prince (voir annexe n°11), ont indiqué qu'ils étaient globalement favorables au projet. Ils ont exprimé leur crainte principale que le projet ne se réalise pas et ont souligné que les places de parking prévues leur semblaient insuffisantes. En lieu et place de la station envisagée au niveau du rond-point du Petit Prince, ils ont suggéré de positionner une station au niveau du Leclerc Express derrière lequel se trouvent de grands terrains qui pourraient accueillir un parking plus dimensionné.

Ils ont également évoqué la nécessité d'aménager les accès (services et aménagements) vers et depuis les stations. Ils ont notamment proposé l'aménagement du chemin des Bruyères depuis le Nord, reliant la Route des Perves en arrivée sur le rond-point du Petit Prince, afin de compléter le maillage existant et permettre un meilleur accès à la station depuis Anthon.



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Station Janneyrias

*Une dizaine de participants était présente sur le secteur de la Station Janneyrias.
La restitution a été réalisée par un participant.*

Les participants de la table ayant travaillé sur la station Janneyrias (voir annexe n°12), ont précisé que tous étaient favorables au projet. La discussion s'est centrée sur l'emplacement de la station avec notamment une proposition de localisation alternative au niveau du chemin de Savetier (voir gommettes sur la carte en annexe). Ils ont estimé que le positionnement qu'ils proposent permettrait de limiter les flux routiers au sein du village et de préserver la tranquillité des habitations proche de l'ancienne gare. Ils ont en effet exprimé des inquiétudes concernant :

- La circulation routière au sein du village, proposant alors que l'accès principal se fasse par la D124.
- L'impact sonore pour les habitants proches de la voie, suggérant la mise en place de murs anti-bruit.

Station Pusignan

Une soixantaine de participants était présente sur le secteur de la Station Pusignan, répartie sur sept tables de travail. Cette forte représentativité s'explique notamment du fait que l'atelier de concertation était organisé à Pusignan. Les élus de la commune, dont plusieurs ont suivi les études et ont un bon niveau de connaissance du projet, ont circulé de tables en tables pour échanger avec les participants sur leurs contributions.

La restitution a été assurée par Coline Grégoire, chargée de concertation de la Région.

Les participants de la table 1 (voir annexe n°1), ont souligné l'intérêt d'implanter une station au niveau de l'Odyssée, jugée plus adaptée que l'option rue de la gare soutenue par les élus locaux. Ils ont insisté sur la nécessité de prendre en compte les impacts en matière de trafic, notamment ceux générés pour l'accès au parking, en particulier pour éviter la rue de la Gare (plus centrale) et en privilégiant la route de la Villette qui permettrait d'éviter le centre si la station était positionnée à Odyssée. Ils ont également attiré l'attention sur les enjeux de sécurité et sur la préservation du cadre de vie des riverains. Ils ont identifié par ailleurs l'itinéraire cyclable comme un atout du projet, tout

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

en alertant sur les problématiques de sécurité et de sûreté liées aux usages, en particulier à la circulation de deux-roues motorisés sur cet itinéraire.

Les participants de la table 2 (voir annexe n°2), ont identifié les nuisances sonores comme un enjeu majeur du projet. Ils ont exprimé des craintes concernant la localisation du parking, notamment en raison des impacts pressentis sur les terres agricoles et de leur insertion paysagère. Ils ont également alerté sur le trafic routier susceptible d'être généré par ces aménagements et sur la nécessité d'adapter ou d'améliorer les infrastructures routières afin d'éviter les embouteillages. Enfin, l'opportunité et l'intérêt de l'itinéraire cyclable ont été questionnés par cette table, dont les participants n'ont pas perçu clairement la plus-value à ce stade.

Les participants de la table 3 (voir annexe n°3), ont discuté de la localisation de la station, exprimant une préférence pour la rue de la Gare (secteur de l'entreprise Fimurex) afin de faciliter l'accès aux salariés de la Zone d'Activité Economique du Mariage et aux habitants de Pusignan. Ils ont également évoqué les nuisances sonores et ont souligné la nécessité de mettre en place des aménagements, tels que des murs anti-bruit, pour préserver le cadre de vie des riverains. Concernant l'itinéraire cyclable, ils ont proposé un aménagement comprenant une voie cyclable montante, une voie cyclable descendante et une voie piétonne dédiée, dans la mesure où l'emprise le permet.

Les participants de la table 4 (voir annexe n°4), souhaitent que des protections sonores soient mises en place pour protéger les riverains. Ils ont indiqué la nécessité de bien dimensionner les parkings vélos et voitures et les réserver aux usagers du tramway.

Les participants de la table 5 (voir annexe n°5), ont proposé un tracé de tramway alternatif, en bordure de la D302, afin d'éviter la zone résidentielle proche de l'emprise, et trois options pour la localisation de la station. Ils ont précisé que, si le tracé initial devait être retenu, il faudrait rassurer les riverains sur les nuisances. Ils ont notamment identifié : le bruit, l'impact visuel généré par le passage du tramway et le trafic routier généré par le parking de la station. Ils ont également indiqué la nécessité d'un bon dimensionnement des intersections, notamment pour les passages à niveau et le passage des engins agricoles.



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Les participants de la table 6 (voir annexe n°6), ont exprimé des craintes concernant les nuisances sonores et vibratoires. Ils ont évoqué la circulation routière qui pourrait être impactée par les accès au parking relais et par les passages à niveau. Ils se sont interrogés sur la nécessité d'implanter un parking à Pusignan, sur sa localisation et sur les modalités pour en limiter l'accès. Enfin, ils ont proposé que l'itinéraire cyclable soit connecté à la Via Rhôna.

Les participants de la table 7 (voir annexe n°7), ont indiqué qu'ils étaient d'accord sur le principe du projet, tout en formulant plusieurs points de vigilance et conditions de réussite. Ils ont abordé la question des nuisances sonores et la sécurisation des voies, ainsi que la sûreté de la population et la tranquillité à Pusignan. Ils ont également demandé à dimensionner les infrastructures et équipements pour les besoins à long terme, sur 30 à 40 ans.

En complément, parmi l'ensemble des tables de Pusignan, ont été relevés les points suivants :

- Les participants ont souligné la nécessité d'être vigilants aux signaux sonores des rames en station, afin de préserver une ambiance calme.
- Ils ont estimé important, pour la suite du processus jusqu'à l'enquête publique, de compléter la présentation du projet par l'histoire du CFEL, à laquelle certains des habitants sont très attachés.
- Les participants ont évoqué la largeur de la plateforme tramway et de l'itinéraire cyclable, s'interrogeant sur la faisabilité sans acquisition foncière complémentaire. Ils ont demandé si la réalisation de murs anti-bruit était prévue dans l'emprise disponible (environ 7 mètres).
- Les riverains ont indiqué souhaiter conserver des accès piétons à plusieurs endroits, identifiés sur les cartes, pour traverser la voie de tramway et éviter les détours. La question de la sécurité a été mise en avant, à étudier au cas par cas selon la vitesse du tramway et la longueur des détours. Le rétablissement des liaisons piétonnes a été identifié comme un enjeu important pour éviter des discontinuités entre les quartiers.
- La sécurité sur l'itinéraire cyclable a été évoquée, en particulier la cohabitation piétons / vélos, ainsi que les usages actuels comme les motos. Les participants ont indiqué qu'il sera nécessaire de trouver des solutions pour éviter les usages



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

motorisés tout en maintenant l'accès aux modes doux (vélos cargos, poussettes...). Ils ont souligné l'importance de se référer aux guides du Cerema, qui préconisent d'adapter les aménagements (par exemple via des chicanes) en fonction des comportements et usages observés, tout en garantissant la sécurité des cyclistes.

Meyzieu et l'Est de l'agglomération lyonnaise

Deux participants, habitants de Meyzieu, étaient présents et ont souhaité contribuer sur le secteur de l'Est de l'agglomération lyonnaise.

La restitution a été réalisée par l'un des deux participants.

Les participants de la table, résidents à Meyzieu et ayant travaillé sur l'articulation du projet avec l'Est de l'agglomération lyonnaise (voir annexe n°13), ont indiqué leur soutien au projet de tramway et l'intérêt de créer un itinéraire cyclable.

Ils ont insisté sur la nécessité que l'itinéraire cyclable soit sécurisé et adapté à tous les usagers, sans se transformer en « autoroute à vélo ». Ils ont souligné les enjeux liés à la cohabitation des différents modes de déplacement (piétons, cyclistes, trottinettes, cavaliers, personnes à mobilité réduite) et la problématique du passage à Meyzieu sous la RD 302.

Concernant le tramway, ils ont indiqué plusieurs points de vigilance, notamment la cohabitation avec les lignes existantes (T3, T7, Rhônexpress), alors qu'ils considèrent que le T3 est déjà saturé. Les participants ont suggéré d'étudier des solutions pour améliorer la capacité des rames afin de répondre aux besoins de desserte sur l'agglomération lyonnaise et ont exprimé l'importance de poursuivre le travail de concertation pour trouver des solutions adaptées.

Ils ont également relevé que le projet constituait une opportunité inédite de coopération entre l'État, la Région, les Départements, et les collectivités locales.



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Conclusion

Denis Cuvillier, garant de la concertation, souligne que ce format en atelier confirme que le travail en groupe constitue le meilleur moyen de contribution individuelle et collective, et souligne le respect et l'écoute entre les participants.

Jean-Pierre Girard, conseiller régional en charge du projet de liaison, indique que les productions collectives sont particulièrement importantes et seront étudiées dans la suite des études. Il note que tous les secteurs traversés étaient représentés, signe d'un intérêt de l'ensemble des communes pour le projet, avec une participation très importante des habitants de Pusignan, lieu de l'atelier. Il indique que la réunion publique de clôture se tiendra le lundi 12 janvier 2026 au gymnase David Douillet de Charvieu-Chavagneux à partir de 19h et invite tous les participants à venir y découvrir les premiers enseignements de la concertation. Il rappelle enfin qu'à l'issue de la concertation préalable, le garant remettra son bilan, suivi des enseignements de la Région, qui statuera sur la poursuite ou non du projet (processus et terminologie réglementaires s'agissant d'une concertation préalable issue du code de l'environnement).



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

ANNEXES

Pour faciliter la lecture, l'ensemble des grilles de travail ont été mises au propre et retracent les expressions telles qu'exprimées par les participants.

Station Crémieu

Table de Crémieu	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	- Opportunité de raccordement des pistes transverses sur l'axe Crémieu Lyon via Tram.	- Maillage des pistes cyclables transverses avec celle du tram. - sécurisation D75 (RAY) – gommette rouge comportant un « T » - Sécurisation de tous les flux +xxxxx - Piste cyclable côté sud du Tram. - Qualité du revêtement de la piste cyclable. - Corridor écologique (faune).	- Assurer la cohabitation des cyclistes avec le Tram.
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	- Cadre de vie (baisse de circulation). - Économie et facilité d'accès sur Lyon. - Développement des reports modaux devant réduire les flux des voitures.	- Saturation du parking du terminus. - Distance parking terminus. - Accès entrée / sortie sur D75, D517, D24 des 3 parkings du terminus. – Gommette rouge comportant un « A »	- Assurer la mise en service des transports collectifs transverses en même temps que le Tram. - Quid d'une station sur Villemoirieu. - Implanter du Terminus sur la friche EZT avec dévoiement de la circulation sur D517.
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	- Cadre de vie.	- Flux des divers départementales. - Maîtrise de l'urbanisation. - Parking, centre de maintenance sur zone inondable. - Impact EPR2. - Impact sur le coût de l'immobilier (perte). - Nuisance sonore pour les riverains directs. - Trafic routier en hausse et risque accidentogène. - Coût du projet global !	- Connection avec l'aéroport sans surcoût type tarif RhôneExpress.
Synthèse	- Impact démographique et économique. - Quid des moyens supplémentaires en termes de sécurité civile (Gendarmerie, pompiers). - Coût du fonctionnement du projet : SYTRAL, Région ?? - Le SCOT est en retard sur l'aménagement du territoire.		

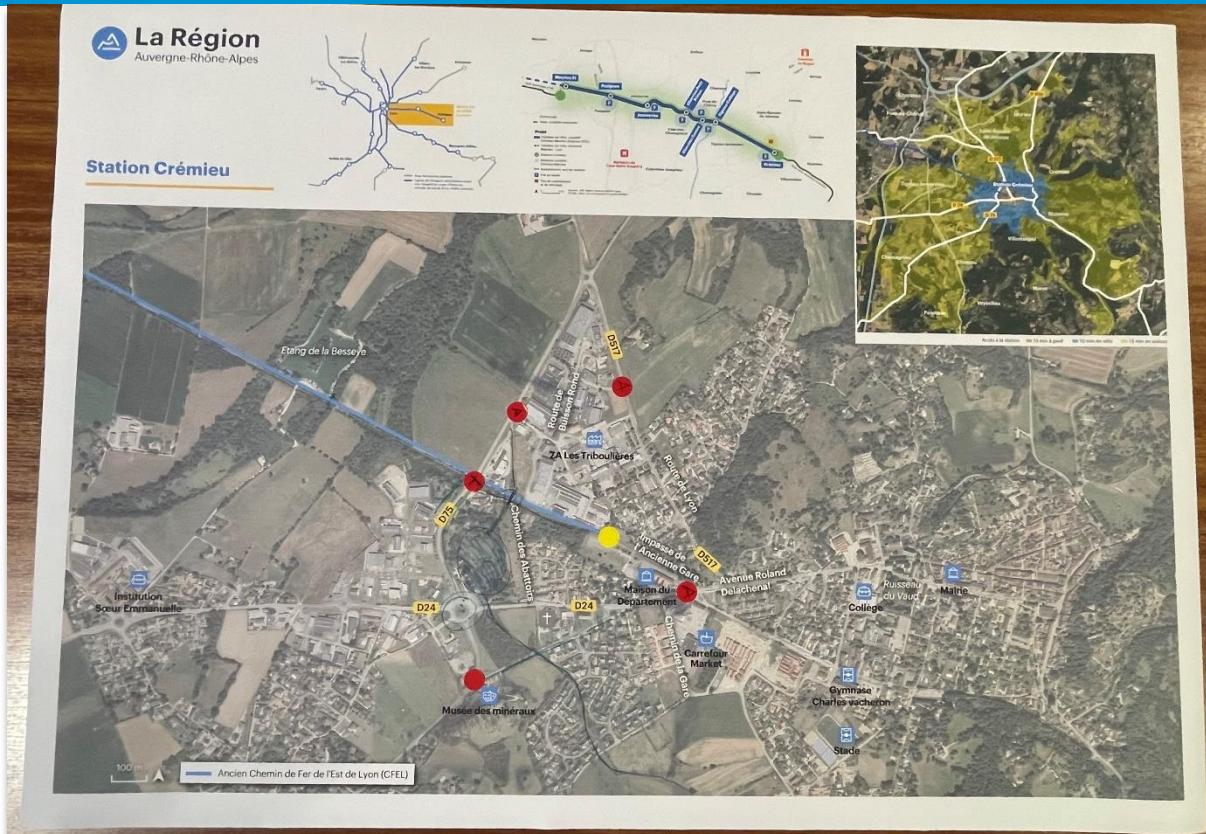


CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table			
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
ITINÉRAIRE CYCLABLE ET PIÉTON <ul style="list-style-type: none"> ■ Usages et services ■ Aménagement de la voie ■ Connexions aux réseaux locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • opportunité de raccordement des pistes transverses aux lignes Crémieu-Lyon via tram 	<ul style="list-style-type: none"> • maillage des pistes cyclables transversales à celle du tram. • sécurisation D517 (RAY) • sécurisation de tous les flux + (autres) • piste cyclable côté Sud du tram • qualité du revêtement de la piste cyclable • corridor écologique (faune). 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la cohabitation des cyclistes avec le Tram.
THÈME 2 Station, services et accès au tramway <ul style="list-style-type: none"> ■ Station : localisation et services ■ Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • cadre de vie (baissé de circulation) • économie et facilité d'accès sur Lyon • développement et des report modaux devant réduire les flux de véhicules. 	<ul style="list-style-type: none"> • saturation du parking du terminus. • distance parking terminus • Accès entrée sortie sur D517 des 3 parkings du terminus. 	<ul style="list-style-type: none"> • assurer la mise en service des transports collectifs transverses en même temps que le tram • raid d'1 station sur l'illennaire • Implanter du terminus sur la friche EZT avec dévoiement de la circulation sur D517.
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux <ul style="list-style-type: none"> ■ Cadre de vie ■ Développement, urbanisation ■ Environnement ■ Intégration de tous les usages ■ Circulation routière ■ Articulation aux autres réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • aux flux des diverses Départements • maîtrise de l'urbanisation • parking centre de maintenance sur zone Inondable. • Impact EPR2. • impact sur le coût de l'immobilier (PPE) • nuisance sonore pour les riverains direct • tensions résiduel en surface et dans l'environnement • coût du PROJET GLOBAL ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Connection avec l'aéroport sans fusée Type Tarif Rhône Express.
SYNTHESE	<ul style="list-style-type: none"> • Impact démographique et économique. • Quel des moyens supplémentaires en termes de sécurité civile (gendarmerie, pompiers) • Coût du Fonctionnement du Projet: SYTRAL, Région ?? • Le SCOT est en retard sur l'aménagement du territoire. 		



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Station Tignieu Collège

Tignieu Collège Table 1	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	- Multiples possibilités de trajets à vélo vers Charvieu et Crémieu. - Continuité le long du tracé CFEL.	- Aménagements pour maîtriser la vitesse des trottinettes débridées. - Possibilité de séparer les flux entre piétons et vélos/trottinettes. - S'assurer que les piétons peuvent rentrer et sortir de la piste cyclable au regard des pratiques actuelles (ex : accès à la Bourbre)	- Revêtement = désaccord entre les participants (stabilisé vs enrobé clair). - Alternative : prévoir une voie enrobée / une voie stabilisée. - Réfléchir à l'usage des voies piétons/vélos en fonction de la densité des usagers, nombreux entre Tignieu et Charvieu Centre qui nécessitent une voie piétonne, laquelle serait moins utile sur d'autres portions.
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	- Positionnement près du collège + Leclerc adapté.	- Gérer beaucoup de trafic voitures saturant le centre de Tignieu. - Prévoir des parkings sécurisés pour les vélos. - Possibilité de transporter son vélo dans le tram (comme le TER !).	- Création d'une gare + P+R (Parking Relais) au niveau de Villemoirieu (Collège - Lycée ISE). - Prévoir d'accueillir les voitures reliant les gares. - Cette gare serait positionnée idéalement pour les dessertes en bus des zones EPR.
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	Rejoindre Lyon sans voiture.	- Modéliser les potentiels "bouchons" aux croisements rue/tram : Rue St Robert / Rue de Bourgoin. - Maintien des haies existantes.	- Privilégier la végétalisation aux abords le long de la voie. - Voies enherbées ! Merci.
Synthèse	- Très favorable au projet. - Intéressés par les voies cyclables / piétonnes. - Étudier une nouvelle station à Villemoirieu pour le collège/lycée ISE + Parking relais plus accessible que celui de Tignieu (pour Loyettes - St Romain - Chamagnieu). - Importance de ne pas avoir de rupture de charge à Meyzieu ZI.		

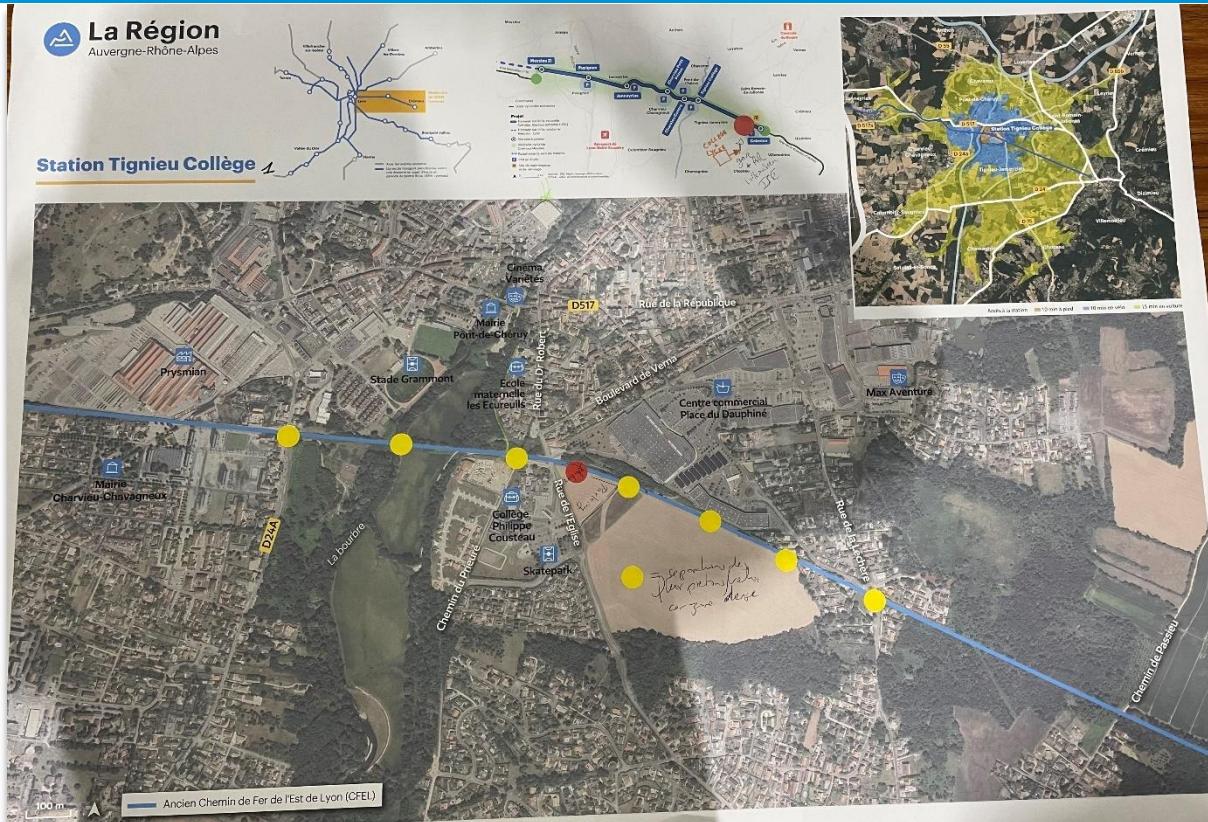


CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : TIGNIEU COLLÈGE 1			
Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton ■ Usages et services ■ Aménagement de la voie ■ Connexions aux réseaux locaux	<ul style="list-style-type: none"> Multiples possibilités de trajets en vélo vers Charvieu et Crémieu. Connexité à la ligne de métro CFL 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement pour maintenir la vitesse des trottoirs débitées. Facilité de séparer les flux entre piétons et vélos/brottinettes. S'assurer que les pistes peuvent rester et sortir de la piste cyclable au regard des pratiques adultes (ex: accès à la Bourbe) 	<p>Revenants = désaccord entre les participants = stabilisé vs enrobé clair</p> <p>Alternatives : prévoir une voie tambo / un virage stabilisé</p> <p>Le反映了 à l'usage des voies piéton/vélo - aménagement de la station de bus : il devrait être priorisé en véo. Attention, Tignieu il devra recevoir une piste, également devant nous, visible pour d'autres participants</p> <p>Creation d'une gare + P+R au niveau du Villeurbanne (collège - gare TER) pourra accueillir les voitures relay le gare</p> <p>Tout cette gare devrait posséder idéalement les dessertes en bus des gares EPR</p>
THÈME 2 Station, services et accès au tramway ■ Station : localisation et services ■ Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	Positionnement pris du côté + facile à adopter.	<ul style="list-style-type: none"> éviter le cumulus de bouchons de véhicules devant le bus de Tignieu prévoir des parkings sécurisés pour les vélos possibilité de transpondeur pour vélo dans le tram. (caméra & TER !) 	
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux ■ Cadre de vie ■ Développement, urbanisation ■ Environnement ■ Intégration de tous les usages ■ Circulation routière ■ Articulation aux autres réseaux	(+) rejoindre Lyon sans voiture	<ul style="list-style-type: none"> rendre les parkings "bonnes" aux environs : rue d'Aram ; rue Robert / rue du Briongn prévention des places existantes 	<ul style="list-style-type: none"> privilégier la végétalisation aux abords la long de la voirie voies enherbées ! Perce
SYNTHÈSE	<p>Tres favorable au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration par les usages cyclables / piéton - établir une nouvelle station Villeurbanne pour le métro / gare TER + parking vélos plus accessible - importance de ne pas avoir de rupture de charge à Meyzieu ou Bl 		



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Tignieu Collège Table 2	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	- Un vrai mode doux.	- Problème de proximité tram / vélo. -> Risque accident.	- Faire passer les vélos, passage étroit, sur la ligne de tram.
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	- Bon emplacement. - Transport scolaire pour le Collège.	Étiquette 1 - Problème d'intersection avec rue de la léchère et routes adjacentes (Rond- point). - Sécurité avec les enfants proches de la voie de tram (collège). - Accès aux parkings de desserte de station (voies d'accès déjà saturées). - Emprise ouvrage "zone humide" > Risque d'inondation.	- Signalétique. - Prévention enfants. - Parking sécurisé pour les vélos.
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	- Foncier déjà existant.	- Nuisance sonore pour les maisons longeant la voie.	- Étude acoustique / impact sonore pour les riverains. - Mise en place des murs anti-bruit. - Utilisation de matériaux 2032. - Végétaliser entre les rails.
Synthèse			

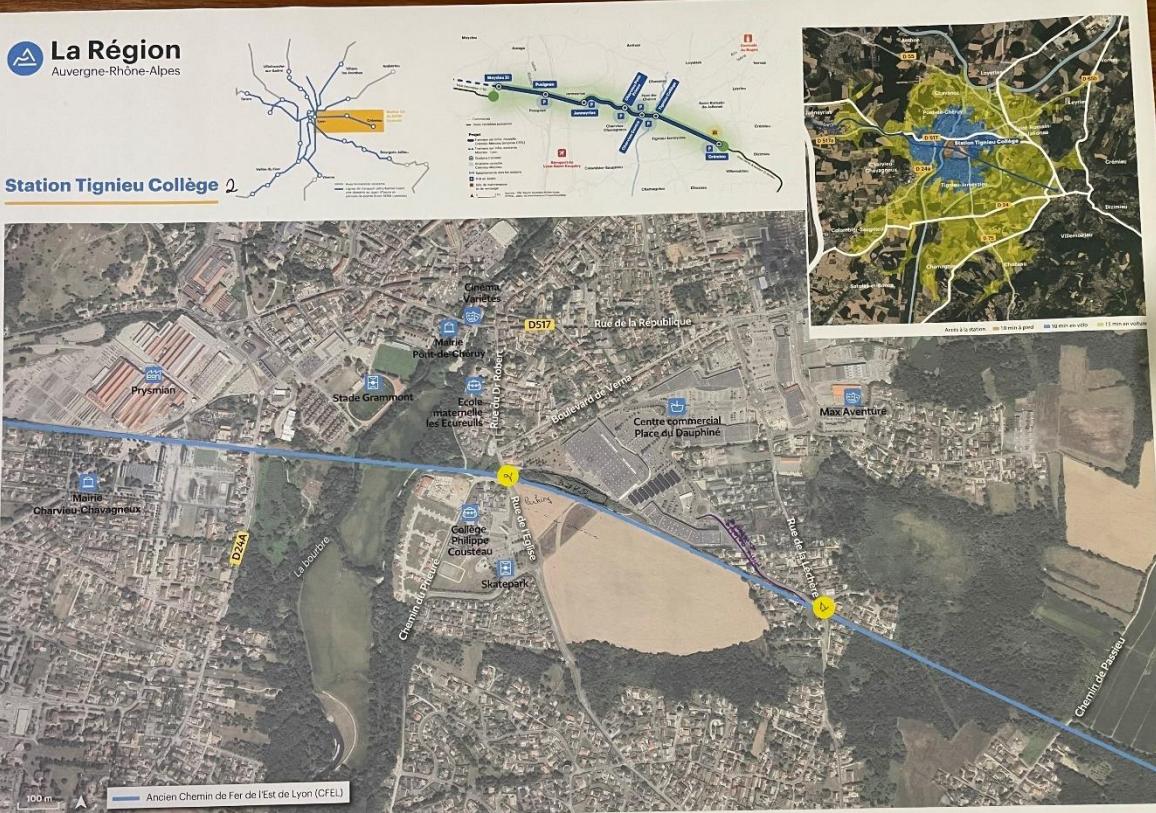


CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : Tignieu Collège 2			
Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table			
	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton Usages et services Aménagement de la voie Connexions aux réseaux locaux	* Bon accès. * Usages et services.	* Problème de priorité tram / vélo. ↳ Risq accident.	* Forcer priorité les vélos, passage étroit, sur la ligne du Tram.
THÈME 2 Station, services et accès au tramway Station : localisation et services Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	* Bon emplacement. * Transport scolaire pour le Collège.	* Enquête. → Idem. → Accès aux parkings de desserte de la station (voies d'accès déjà saturé). * Empêche ouvre "zone humide". ↳ Risque d'inondation.	* Signalétique. * Prendre en compte. * Parking sécurisé pour les vélos.
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux Cadre de vie Développement, urbanisation Environnement Intégration de tous les usages Circulation routière Articulation aux autres réseaux	* Ancien tracé.	* Nuisance sonore pour les maisons longeant la voirie.	* Etude acoustique / impact sonore pour les riverains. * Mettre en place des murs anti-bruit. * Utilisation de matériaux locaux. * Veiller à l'éclairage entre les rizières.
SYNTHESE			



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Stations Charvieu Centre et Charvieu Petit Prince

Table de Charvieu Centre et Charvieu Petit Prince	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	- L'écologie. - Les infrastructures cyclables et routières au projet.	- Par qui seraient financés les aménagements de rabattements du Chemin des Bruyères au Petit Prince. - Déposer de la documentation dans les communes aux alentours.	- Aménagements et réfection du Chemin des Bruyères qui se trouve sur Chavanoz. - Élargir piste cyclable. - Piste hippique : chevaux et piétons. - Ceci sera le meilleur accès au tram pour Anthon.
Thème 2 : Station, services et accès au tramway		- Parkings au silo sera-t-il suffisant ? - Cet emplacement apparaît comme le meilleur pour les parkings du Petit Prince. - Derrière Leclerc se trouve de grands terrains : y installer gare et parkings ? - Charvieu Centre : où seront les parkings ? - Que deviendront les qques habitations restantes ? - 400 places semblent peu ? 200 au centre semblent peu.	
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	- Bénéfique pour l'environnement. - Meilleure circulation, moins de bouchons.		
Synthèse	Peur que le projet ne se fasse pas ?? Places de parking prévues semblent peu. Accès aménagés, rabattements – qui finance ?		



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Station Charvieu Centre

Ancien Chemin de Fer de l'Est de Lyon (CFEL)

Station Charvieu Petit Prince

100 m

Ainsi à développer un pôle cyclable de jonction

EAST INNOVATION



CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

La Région Auvergne-Rhône-Alpes 2 STATION: CHARVIEU (PETIT PRINCE et CHARVIEU CENTRE)			
Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton ■ Usages et services ■ Aménagement de la voie ■ Connexions aux réseaux locaux	d'écologie des infrastructures cyclables et piétonnes au profit des usagers	Par qui seraient financer les aménagements de rebattement du Chemin des Brugieres au Petit Prince Depuis le lac dans communes alentour	Aménagements et Rebâti sur du chemin des Brugieres qui se trouve sur Charvieu, Elangier, Piste cyclable. Piste cyclable chevaux et piétons Ceci sera le meilleur accès au tramway Antenne
THÈME 2 Station, services et accès au tramway ■ Station : localisation et services ■ Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun		Parkings au petit Prince ? Est suffisant ? Cet emplacement apparaît comme le meilleur pour les parkings du petit Prince Derrière le centre se trouvent de grands terrains à l'instar de gares et parkings ? Charvieu Centre : où seront les parkings ? Qui deviendront les plus habillés habitants ? * 400 places devant peu ? * 1000 places devant peu ? * 1500 places devant peu ?	
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux ■ Cadre de vie ■ Développement, urbanisation ■ Environnement ■ Intégration de tous les usages ■ Circulation routière ■ Articulation aux autres réseaux		→ bénéfique pour l'environnement → meilleure circulation, moins de bouchons	
SYNTHESE		Peut que le projet ne se fasse pas ?? Places de parking prévues semblent peu. Accès aménagés, rebatements... qui finance ?	



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Station Janneyrias

Table de Janneyrias	Points forts du projet	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	-Interconnexion avec le centre-ville pour accéder à la station (route de Villette). Exemple : Les Bouvessières > station temps à pied 15 mn.	- Cohabitation difficile entre piétons et cyclistes. - Nous allons accueillir les habitants de Villette, Jons, Anthon, Chavanoz.	- Éclairage piste cyclable + station + parking (prévoir du solaire avec détecteur de présence).
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	- Possibilité d'un parking avec plus de places sur le choix n°1 (pastille verte).	- Pas de parking sur la parcelle 189. - Zone inondable sur le projet actuel. - Collecte des égouts.	- Déplacer la station des habitations : choix n°1 pastille verte. - Prévoir un dépose-minute. - Parking relais navette Villette / Janneyrias. - 4 mn d'écart entre le projet actuel et notre proposition sur la pastille verte.
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux		- Risque modification des flux routiers en particulier le chemin du Savetier.	- Prévoir un mur anti-bruit proche des habitations. - Prévoir des horaires adaptés pour les jeunes le week-end. - Prévoir navette (bus).
Synthèse	- Modification de l'implantation de la gare pour moins de nuisance pour les habitants et plus de fluidité dans les accès. Parking plus grand. - Point de vigilance sur les voies piétonnes pour arriver à la nouvelle station et les flux de véhicules qui risquent d'être importants sur les chemins ruraux actuels. - L'accès sera plus facile et n'encombrera pas le centre du village par le contournement ; on accède directement à la station proposée (pastille verte) par la D124.		

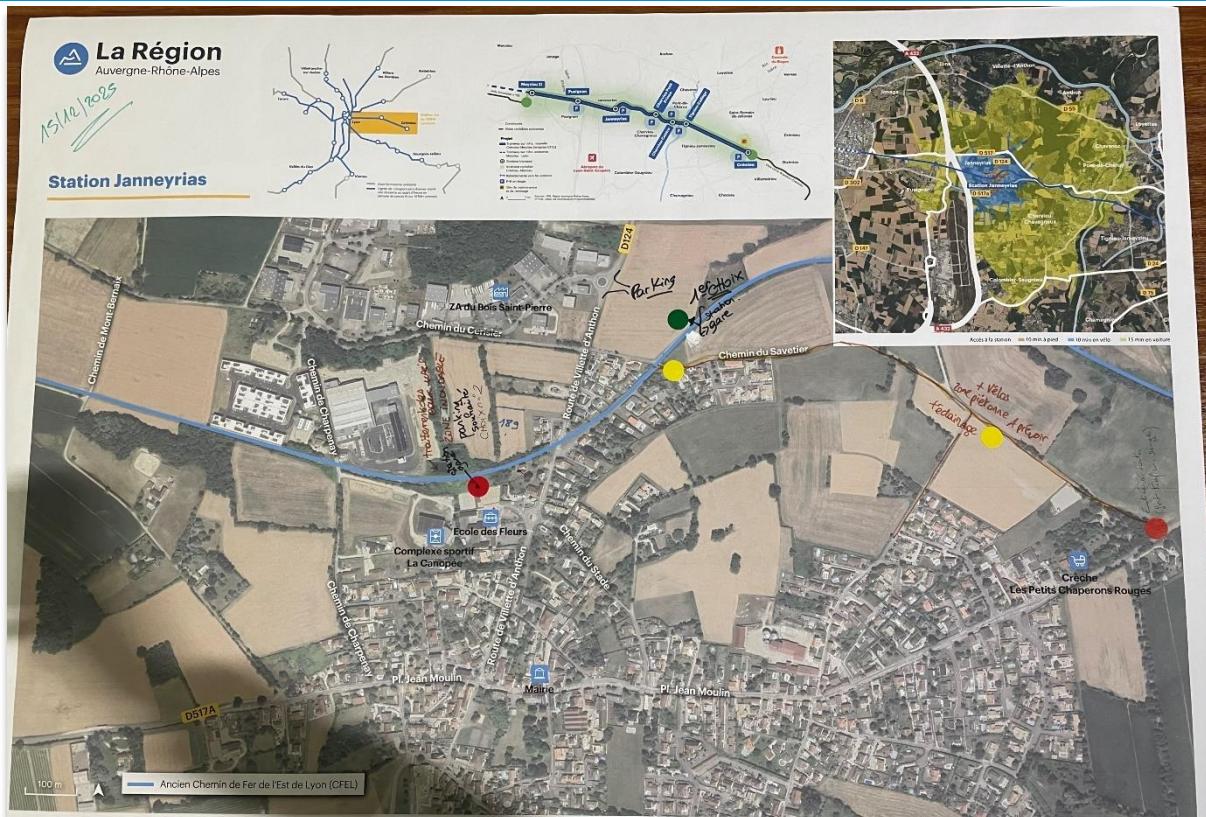


CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : Janneyrias			
	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton Usages et services Aménagement de la voie Connexions aux réseaux locaux	Interconnexion avec la partie ville de Villedieu à la station. (route de villedieu) Exemple : le Bouillant, station temps à pied 15mn.	Cohabitation difficile entre piétons et cyclistes. A Nous allons accueillir les habitants de cette zone Antigny - Chameray. Éclairage piste cyclable à station + parking (prévoir du solaire avec détecteur de présence)	Replacer la station des habitants chaux n°1 partie verte
THÈME 2 Station, services et accès au tramway Station : localisation et services Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	possible d'un parking avec pleine places sur le chale n°1 (partie verte).	pas de parking sur la parcelle 183 Zone inondable sur le projet actuel. collecte des eaux	Posséder un dépôt minute Posséder une navette Villedieu / Janneyrias Posséder un dépôt minute 4 mn d'écart entre le projet actuel et notre proposition sur la partie verte !
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux Cadre de vie Développement, urbanisation Environnement Intégration de tous les usages Circulation routière Articulation aux autres réseaux		Risque modification des flex routiers en particulier le chemin du savetier.	Besoin un mure anti-bruit proche des habitations Besoin une navette des horaires adaptés pour les jeunes le week-end
SYNTHESE	1° modification de l'implantation de la gare pour moins de nuisance pour les habitants et plus de fluidité dans les accès. Tramway plus grand 2° point de vigilance sur les voies piétonnes pour arriver à la nouvelle station et les flex de véhicules qui risquent d'être importants sur les chemins ruraux actuels 3° L'accès sera plus facile et n'encombrera pas le centre du village Par le contournement, on accède directement à la station proposée (partie verte) par la D124		Besoin navette (bus)



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Station Pusignan

Pusignan Table 1	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	Très bon projet pour la voie cyclable.	<ul style="list-style-type: none">– Attention que les motos ne prennent pas la piste cyclable.– Attention que les vélos n'aient pas à contourner les ouvrages d'art si la largeur n'est pas suffisante.– Garage à vélo largement dimensionné.	T.V.B
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	Opportunité d'aller à Tignieu dans un sens et à Lyon sans correspondance	<ul style="list-style-type: none">– Accès par la rue de la gare pas adapté– Station et parking pas assez centralisé et trop nuisant– Est-ce que le parking prévu (Fimurex) sera assez grand ? pas d'extension future ?– va servir à Jons, Jonage, Genas ?????– Nuisance pour les riverains autour de Fimurex– Attention que les voitures ne se garent pas dans les rues adjacentes– Gros pb de parking et de nuisance sur la commune– Pas de place disponible	<ul style="list-style-type: none">– positionner le parking envisagé à l'Odyssée comme prévu dans le PLU– moins nuisant– Tarif unique zone 1
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux			<ul style="list-style-type: none">– Mur anti-bruit pour les maisons– Ralentir le tram près des maisons pour baisser le bruit
Synthèse			



CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : PUSIGNAN

Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table			
	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton ■ Usages et services ■ Aménagement de la voie ■ Connexions aux réseaux locaux	Tram bon projet pour la voirie cyclable.	<p>Attention que les rues ne prennent pas la place cyclable -</p> <p>Attention que les rues n'aient pas à entourer les emmagasiniens si la largeur n'est pas suffisante -</p> <p>Gardez à celle la largeur d'intersection.</p>	T-VB
THÈME 2 Station, services et accès au tramway ■ Station : localisation et services ■ Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	Opportunité d'aller à Tignon dans un sens et à Lyon dans l'autre sens sans correspondance	<ul style="list-style-type: none"> - Pas pour la rue de la gare pas adapté - Station + parking pas assez central et trop mural (Tignon) - Est ce que le parking pourra avec pas d'extension futurise - va servir à Tain, Tence, Genas ? ? ? ? - Nuisance son les riverains autour de Fimurex 	<ul style="list-style-type: none"> - positionner le parking dans ou à l'odysée comme preuve dans le PLU - - moins nuisant - - Tarif unique 3€ ou 1€
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux ■ Cadre de vie ■ Développement, urbanisation ■ Environnement ■ Intégration de tous les usages ■ Circulation routière ■ Articulation aux autres réseaux		<ul style="list-style-type: none"> - Attention que les riverains ne se garent pas dans les rues adjacentes - Problème de parking et de nuisance sur la commune - - Pas de place disponible 	<ul style="list-style-type: none"> - Murs anti-bruit pour la maison - Ralentir le tram près des maisons pour bannir le bruit.
SYNTHESE			



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Pusignan Table 2	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton		<ul style="list-style-type: none">- Est-ce que l'emprise d'une piste cyclable se justifie par rapport à ce que l'on voit à Satogreen ;- Largeur sur terrain agricole parfois excessive- Quelle sécurité tram/vélo	<ul style="list-style-type: none">- Piste cyclable réservée aux vélos et piétons : interdire les trottinettes électriques et engins à moteur
Thème 2 : Station, services et accès au tramway		<ul style="list-style-type: none">- Vigilance sur la capacité du parking prévu, sinon risque de stationnement sauvage (Netto, zone industrielle du Mariage)	<ul style="list-style-type: none">- Mise en service progressive selon l'avancement des travaux- Installation de bornes de recharge électrique pour véhicules
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	<ul style="list-style-type: none">- Permet aux Pusignanais d'aller à Lyon directement- Plus-value sur les terrains pour les vendeurs.	<ul style="list-style-type: none">- Quelle tarification / TCL- Augmentation de la circulation interne pour rejoindre les parcs relais (prévoir arrivée des usagers des communes voisines)- Tout moyen de transport développé entraîne une augmentation démographique donc pourquoi ne pas avoir deux voies tout de suite (train lourd)- plus-value sur les terrains pour les acheteurs	<ul style="list-style-type: none">- Nécessité de consignes sécurisées au parcs relais- murs anti-bruits indispensables pour les riverains
Synthèse	<ul style="list-style-type: none">- Projet ambitieux et nécessaire pour le bassin de l'Isère, qui rapprochera les usagers de Lyon- Dimensionnement des rames pour permettre aux derniers arrivés d'avoir des places pour voyager		

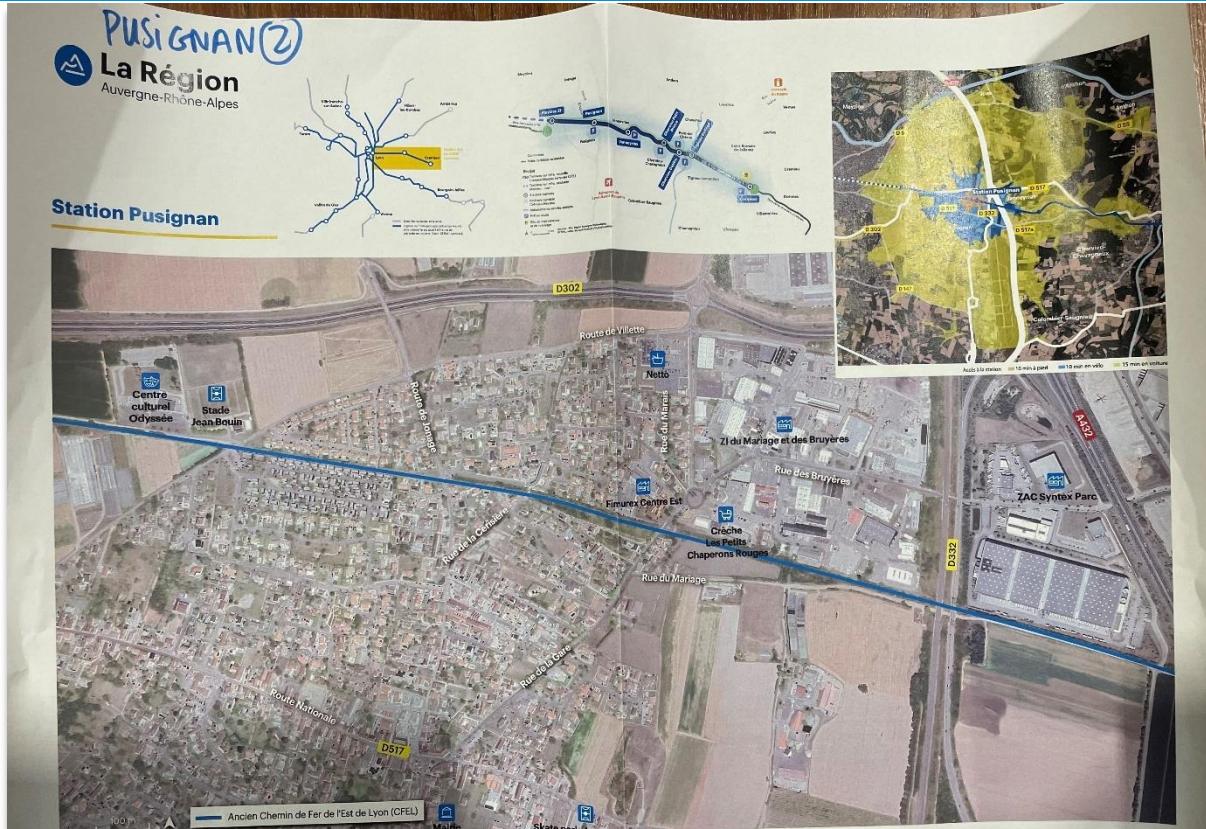


CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table			
	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton ■ Usages et services ■ Aménagement de la voie ■ Connexions aux réseaux locaux		<p>Est ce que l'ouverture d'une piste cyclable se justifie par rapport à ce qu'en vont à Stalingrad, larguer sur terrain agricole, soumis à excava - Quelle sécurité Tram/Vélo</p> <p>Sur le Tram/ vélo Réserve aux vélos et piétons - (intervalle les tractrices électriques et engins à moteur)</p>	
THÈME 2 Station, services et accès au tramway ■ Station : localisation et services ■ Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun			<p>Mise en service progressive des stations en fonction de l'avancement des travaux</p> <p>Vigilance sur la Capacité des parkings prévus gare gare routière Sausset (Notre Z industrie du Parcage)</p> <p>Borne de Recharge électrique pour VE</p>
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux ■ Cadre de vie ■ Développement, urbanisation ■ Environnement ■ Intégration de tous les usages ■ Circulation routière ■ Articulation aux autres réseaux	<p>Permet aux Pusignanais d'aller à Lyon direct</p> <p>Plus value sur les terrains pour le secteur</p>	<p>Quelle tarification/TEL</p> <p>la circulation interne sera très augmentée pour aller aux SARL Rabois (réunir l'unité des usagers des communes avoisinantes)</p> <p>Tout type de transport développe entraîne une augmentation démographique → donc pourquoi ne pas évaluer l'effet dont de grande (Team Loupe).</p> <p>Plus value sur les terrains pour les agriculteurs</p>	<p>Nécessité de corriger les décalages aux bordures</p> <p>plus anti bruits indispensables pour les riverains</p>
SYNTHESE		<p>Projet Ambitieux et Nécessaire pour le Bassin de l'Isère qui approfondira les usages du projet de LYON</p> <p>des démonstrations des Réseau pour permettre aux élus d'avoir des places pour voter</p>	<p>■ ■ ■</p>



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Pusignan Table 3	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	<ul style="list-style-type: none"> - Accord pour le projet - Parcours intéressant - Kilométrage raisonnable - Variété du profil - Facilité pour aller à Lyon 	<p>Matérialisation des voies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voie montante du cyclo - Voie descendante du cyclo - Voie piétonne <p>Revêtement dur Pas de poteaux ou chicanes Cohabitation et courtoisie</p>	<p>Si l'emprise le permet...</p>
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	<ul style="list-style-type: none"> - Accord pour le parking "Fimurex" - Centre du village - Proche de la Zone d'Activité 	-Capacité de stationnement suffisante pour éviter les véhicules mal garés	
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Circulation plus aisée pour les gens venant à Pusignan 	<ul style="list-style-type: none"> - Changement "radical" de l'urbanisation de notre village - Possibilité d'installer des murs antibruit, si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la biodiversité - Implantation d'arbres dans la mesure du possible le long de la voie piétonne
Synthèse	<p>Avis favorable Une autre offre supérieure de déplacement écologique</p>		



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : <u>Pusignan</u> (3)			
Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table			
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
ITINÉRAIRE CYCLABLE ET PIÉTON Usages et services Aménagement de la voie Connexions aux réseaux locaux	Accord pour le projet - parcours intéressant - kilométrage raisonnable - variété du profil - facilité pour aller à Lyon	Mérialisation des voies suivantes : - voie montante du cycle - voie descendante du cycle - voie piétons Revêtement dur Pas de parkings ou chicanes Co-habitation et couloirs	
STATION, SERVICES ET ACCÈS AU TRAMWAY Station : localisation et services Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	Accord pour Parking "Fimurex" - centre du village - proche de la Zone d'Activité	Capacité de stationnement suffisante pour entrer les véhicules mal garés	
ENJEUX ET IMPACTS TERRITORIAUX Cadre de vie Développement, urbanisation Environnement Intégration de tous les usages Circulation routière Articulation aux autres réseaux	Circulation plus aisée pour les gens venant à Pusignan	Changement "radical" de l'urbanisation de notre village Possibilité d'installer des murs antibruit, si nécessaire	Respect de la biodiversité Implantation d'arbres dans la mesure du possible le long de la voie piétonne -
SYNTHESE	Avis favorable Une autre offre supérieure de déplacement écologique		



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Pusignan Table 4	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	<ul style="list-style-type: none"> - Voies sécurisées pour les piétons, cyclistes... - Environnement : moins de voitures 	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'éclairage des pistes (heure d'utilisation) - Privilégier la voie étroite plutôt que le contournement - Incivilité des utilisateurs des voies 	<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux solaires pour les éclairages des voies - Séparation des vélos / piétons (voie) - Sensibiliser les utilisateurs (panneau, feux, document site mairie) - Parking vélo sécurisé conséquent (taille)
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	<ul style="list-style-type: none"> - Utilité au plus de monde - Ouverture sur l'accès aux entreprises en transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Nuisance sonore surtout au freinage et au démarrage - Maintenir la ligne 47 - Taille du parking au vue du flux (Jons, Balan, Nievras...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Station dans une zone avec moins d'habitation : Rue de la Gare, l'Odyssée, en face de la crèche (point vert sur carte) - Raccorder la ligne 47 à la station de tram - Réserver le parking aux usagers du réseau
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> -d'avoir accès au réseau TCL (T3, bus, train) - Adapté à différents types de personnes (ados, personnes mobilité réduite) - Amélioration du flux transport (mieux de prendre le tram que le bus) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pusignan est déjà une ville bruyante (avion, industrie...) ce projet peut dégrader le cadre de vie - vibration - nuisance sonore 	<ul style="list-style-type: none"> - PEB (plan d'exposition au bruit) maintenu - Garder des espaces verts et agréables - Parc sur les bords des espaces piétons parallèle à la ligne
Synthèse	<p>SUR 8 PERSONNES = 7 favorables / 1 non favorable</p> <p>Avis favorable sur cet atelier mais sans négliger les conditions et le cadre de vie des riverains.</p>		



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

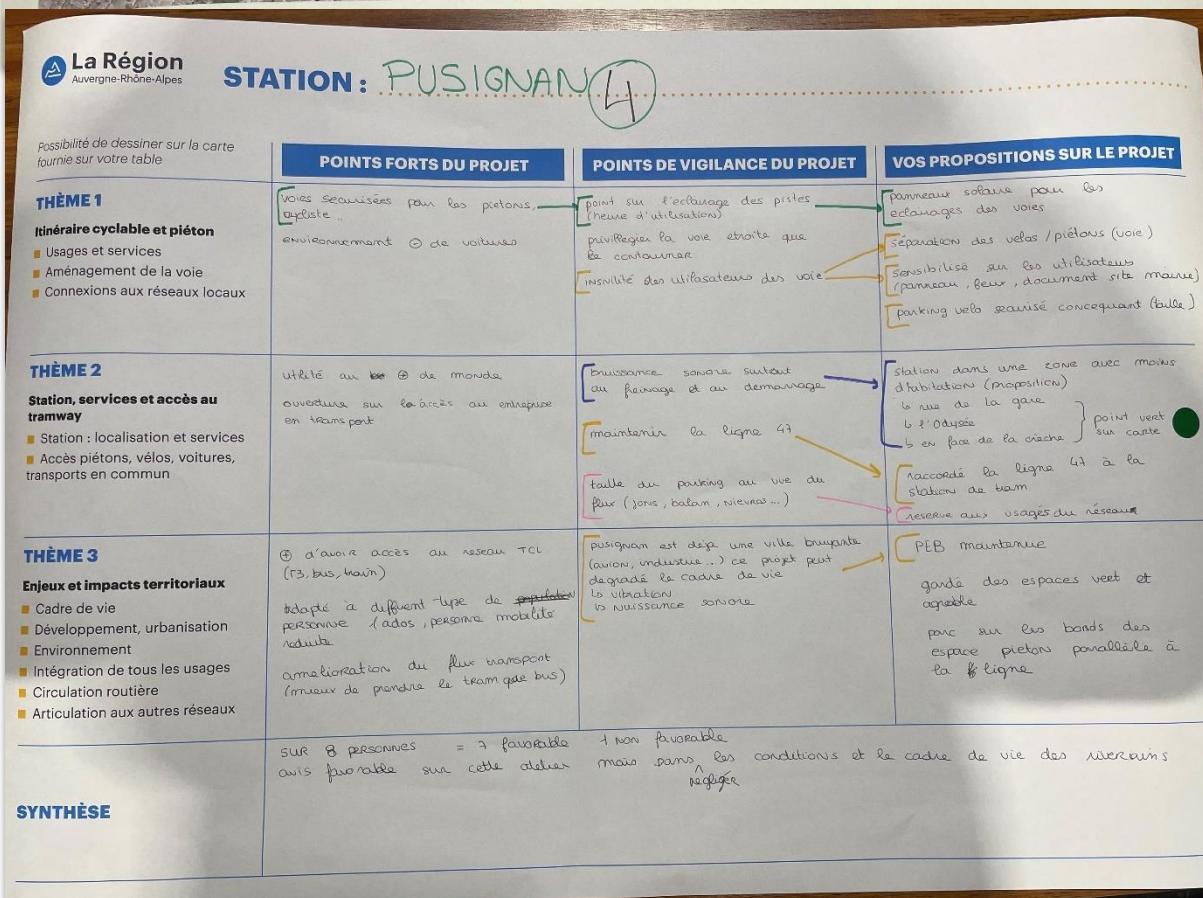
CONCERTATION

PROJET DE LIAISON

Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026





CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Pusignan Table 5	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton		<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement à étudier selon les rues de Pusignan - Modification de l'arrêt du bus 47 (pour étudiants et travailleurs) - Conduite de gaz non constructible (tracé en vert sur la carte) 	<ul style="list-style-type: none"> - Piste cyclable sécurisée si le long de la voie du tramway - Mettre du gazon sur les voies - Zones ombragées pour l'été et des bancs - 1 station de vélo "Vélov"
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de voitures - Lien avec la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité wagons évolutif ? - Parking (les communes voisines sont utilisatrices également) - Sonorité / vibrations - Horaires (nuit ? Fenêtres ouvertes ?) - Pusignan pris au piège (aéroport/gare/voie rapide/zone industrielle) - Fréquence ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Le long de la voie rapide (croix violette) 3 stations possibles : pastilles jaune
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de pollution 	<ul style="list-style-type: none"> - Quid du T7 ? - Ne pas oublier les véhicules agricoles (largeur et lenteur) - Circulation au ralenti sur heures de pointe (7h-9h / 16h30-18h30) - Tram déjà chargé les jours de match/concert - Attention au développement trop rapide de la population - Sécurité aux abords de voies (cyclistes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter le bétonnage pour conserver l'environnement
Synthèse	Nous sommes pour le projet à condition que la circulation ne nous envahisse pas. Que nous puissions conserver notre verdure. Que le développement ne gâche pas l'esprit village, et que le quotidien des riverains ne devienne un cauchemar qui les poussent à déménager.		



CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : PUSIGNAN			
Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table			
THÈME 1	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
Itinéraire cyclable et piéton ■ Usages et services ■ Aménagement de la voie ■ Connexions aux réseaux locaux	- Aménagement	- Nouveau quartier à élaborer selon les nouvelles de Potignac - Modification de l'arrêt du 47 (pour étudiants et travailleur) - Conduite de gaz, non constructible (trace en vert)	- piste cyclable secrète le long de la voie de Trace - filet de gazon pour les voies - Zonage aménagé pour l'été et des bancs. - 1 station de Vélo'Vibz.
THÈME 2 Station, services et accès au tramway ■ Station : localisation et services ■ Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	- capacité des usagers - voies - usages de voitures - lien avec la ville	- Capacité usagers - usages évolutif? - Park & Ride (les personnes travaillent sont utilisatrices régulières) - sécurité / vibratoires - Horaires (surtout) fauché ouvertes - Pusignan pris au piège (voie rapide) - Fréquence? - Zone industrielle	- le tracé de la voie rapide (voie rapide) - 3 stations possibles - station
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux ■ Cadre de vie ■ Développement, urbanisation ■ Environnement ■ Intégration de tous les usages ■ Circulation routière ■ Articulation aux autres réseaux	- usages de piéton	- Quel est le TA? - Ne pas empêcher les véhicules agricoles - obstruktion - accès piétonnier sur certains de points (7h-9h 16h30-18h30) - risque d'abîmer les jardins de marchés - attractrice au développement - Trop rapide de la population - Sécurité aux abords de voies (piétons)	- limiter le trafic pour sauvegarder l'environnement
SYNTHESE	Nous souhaitons que le projet ait considérations la circulation ne va pas équilibrer pas que nous pourrions concilier mobilité durable. Que le développement ne gâche pas l'esprit village, et que le développement des riveraines ne devienne un casse-tête que les pouvoient dénouer.		



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Pusignan Table 6	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	- Itinéraire vert	<ul style="list-style-type: none"> - Attention aux usages des engins motorisés qui vont venir sur la piste cyclable. Surtout aux passages étroits - Dimensionnement des points de stationnement des vélos et trottinettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Liaison avec la Via-Rhôna - Parking à vélo sécurisé - Bornes de chargement électrique pour vélos et trottinettes
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'impact sur le foncier - Impact sur l'environnement - Réduction de la circulation sur les axes routiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'impact sonore (vibrations...) par rapport au voisinage - La rame qui va arriver à Pusignan sera bondée - l'accès au parking et station ne doit pas créer des bouchons aux heures de pointes - Saturation de la route de Villette d'Anthon au passage à niveau 	<ul style="list-style-type: none"> - Ballast en herbe qui réduit le bruit - Reprendre le métro (arrêt La Soie et Médipole Villeurbanne) - 1 arrêt à OL Vallée - Revoir l'implantation du parking et station (proposition derrière la ferme alabouvette) – gommette rouge - Sécuriser au niveau du pont (D332) – gommette verte
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Accès facilité à la métropole - Facilité d'accès à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Crainte d'urbanisation massive sur la commune - Augmentation de l'impôt foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'accès au parking pour limiter aux habitants de la commune - Envisager un deuxième parking à distance raisonnable (> 5 min à pied) pour les autres utilisateurs
Synthèse			

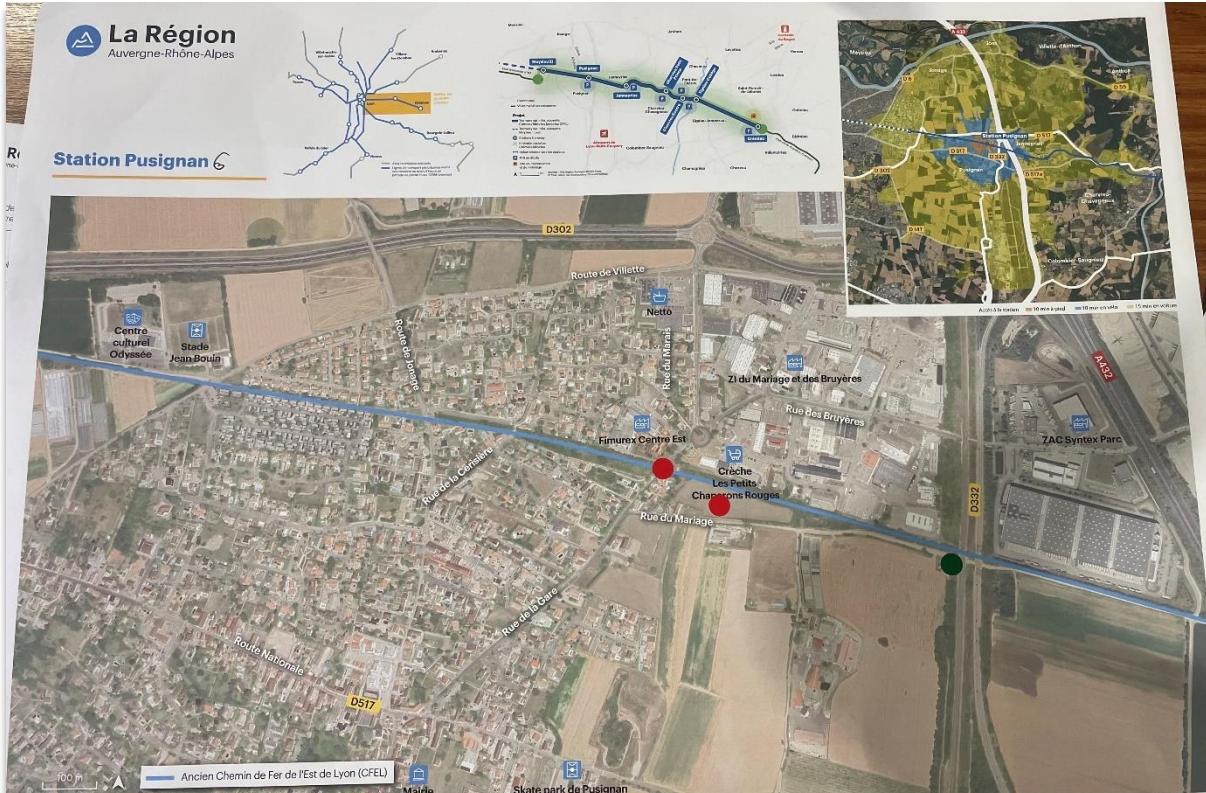


CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : PUSIGNAN 6			
Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton Usages et services Aménagement de la voie Connexions aux réseaux locaux	- Itinéraire Val.	Ajouter aux usages des usages prioritaires qui sont ceux du poste cyclable. Surtout aux passages étroits. - Dimensionnement des points de stationnement des vélos et hotmettes	- Liaison avec la Via Rhôna - Parking à vélo sécurisé - Barres de chargement éléctrique pour vélo et hotmettes
THÈME 2 Station, services et accès au tramway Station : localisation et services Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	- Limiter l'impact sur le foncier - Impact sur l'environnement. - Réduction de la circulation par les résidents	- Limiter l'impact foncier (l'habitation)... par rapport au bâtiment. - A peu la same qui se aussi à l'usager et sera bientôt. - A à l'accès au parking et Station ne pas être des barrières aux usages de piétons - Saturation de la route de l'île d'Amboise au passage à niveau	- Balisez au facile qui réduit le bruit. - Reprenez le parking (avec la pose d'algues). - A tout à ce faire. - Favoriser l'infrastructures du parking et Station (proposition devant la ferme albanette). - Sécurité aux piétons du pont (B331).
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux Cadre de vie Développement, urbanisation Environnement Intégration de tous les usages Circulation routière Articulation aux autres réseaux	- Accès facilité à la métropole - Faciliter l'accès à l'emploi	- Crise d'urbanisation massive sur la commune - Augmentation de l'impact foncier	- combler l'accès au parking aux habitants de la commune. - envisager un deuxième parking à distance raisonnable (2 min à pied) pour les habitudes des autres utilisateurs.
SYNTHESE			



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Pusignan Table 7	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	- Alternative pour relier Lyon - Crémieu en mode doux	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité liée à la cohabitation piétons / cyclistes et tout engin électrique - Éclairage à prévoir - Circulation des cavaliers risquée et difficulté d'entretien (déjections) 	<ul style="list-style-type: none"> - Séparer les voies cyclables et piétonnes - Éclairage solaire ou réfléchissant - Prévoir garage à vélo près de la station
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du flux routier - Temps de trajet réduit pour accéder à Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût du stationnement : payant ou gratuit avec titre de transport - Prévoir un nombre de voitures suffisant - Perte de tranquillité - Nuisances sonores - Saturation du rond-point de Netto pour accéder au parking du tramway - Soirs d'événements au Groupama Stadium = saturation du parking (provenance A432, Ain) - Les abonnés TCL pourront-ils utiliser cette ligne avec leur titre de transport ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Si parking Fimurex maintenu, penser à une extension : infrastructure à étage - Prévoir murs anti-bruit tout le long de la portion Pusignan - Mise en place de caméras de surveillance - Prévoir une réduction de vitesse à Pusignan - Meilleure communication autour du projet - Possibilité de concevoir un tunnel pour étouffer le bruit - Élargir la route de Jonage et la sécuriser avec marquage au sol (risque de saturation)
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la circulation routière et baisse de la pollution - Prise de valeur de l'immobilier existant 	- Rendre plus difficile l'accès à la propriété à Pusignan	- Prévoir une protection pour les animaux
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - 11 / 11 avis favorables à condition que les points de vigilance soient pris en compte. - Constat : Panel peu représentatif. 		

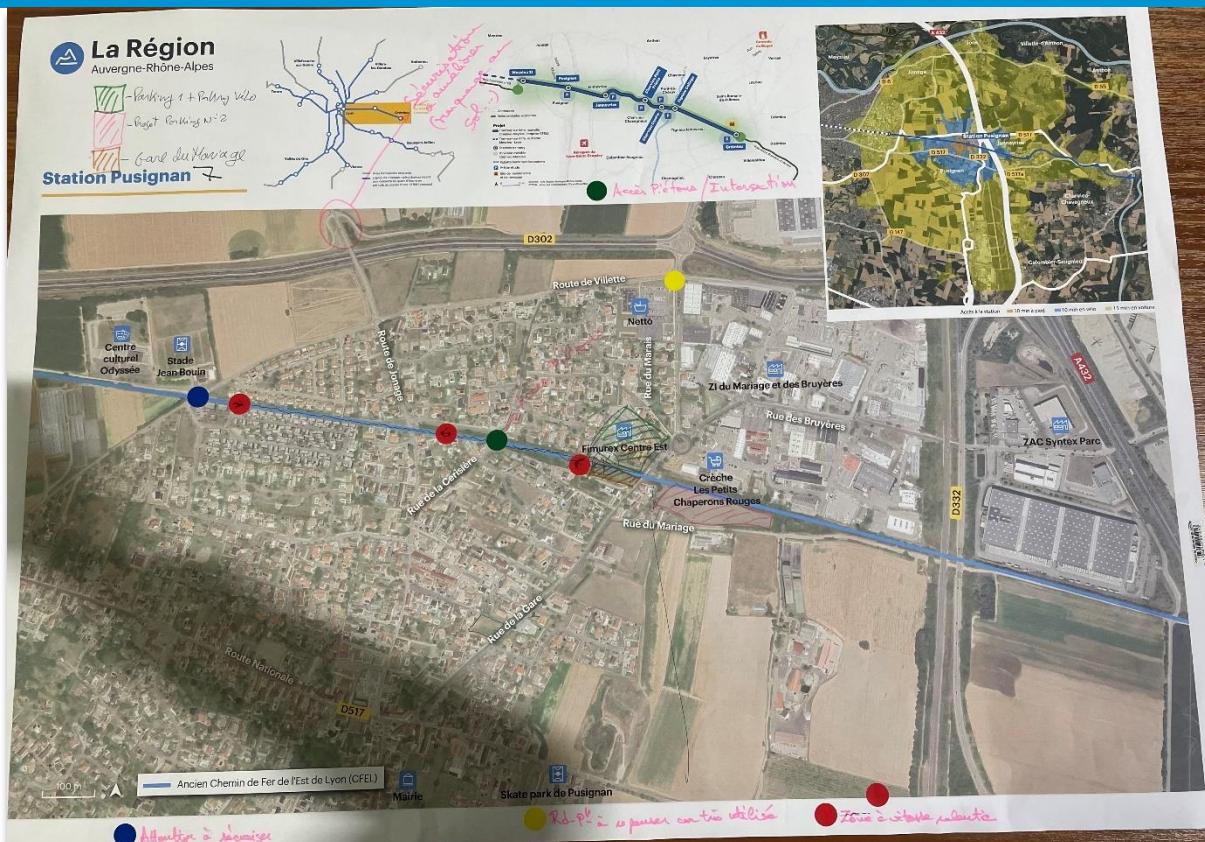


CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



STATION : PUSIGNAN			
Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table			
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton ■ Usages et services ■ Aménagement de la voie ■ Connexions aux réseaux locaux	Alternative pour joindre Lyon, Crémieu en mode doux	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité dès à la collaboration piéton/vélo/autre et tout usage théorique Éclairage à priori Circulation des cavaliers jusqu'à et depuis l'abri (dispositif) 	<ul style="list-style-type: none"> Separer les rôles cyclables et piétons Éclairage solaire ou refléchissant. Prévoir garage à vélo près de la station.
THÈME 2 Station, services et accès au tramway ■ Station : localisation et services ■ Accès piétons, vélos, voitures, transports en commun	Réduction du flux routier - Temps de trajet réduit pour accéder à Lyon.	<ul style="list-style-type: none"> Col du Grobaudet à portée ou prochain avec bâche de transparence Parking en nombre de place suffisant Porte de Vesoul accès piétons Stationnement du rond point de Netto pour accéder au parking du tramway Sortie d'éducateurs ou graphiste station : saturation du parking (prioritaire Auto, bus) la présence TEL pourrait être utilisée cette ligne avec leur tableau de transport 	<ul style="list-style-type: none"> Si parking Fumurix nombreux, penser à une extension infrastructure à droite. Prévoir une alternance de places de stationnement Prévoir une réduction de place à l'entrée Maintenir communication autre du projet. Rambarde de l'accès sur tunnel pour réduire le flux Élargir la route de garage et la sécuriser avec marquage au sol (risque de saturation)
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux ■ Cadre de vie ■ Développement, urbanisation ■ Environnement ■ Intégration de tous les usages ■ Circulation routière ■ Articulation aux autres réseaux	Diminution de la circulation routière et baisse de la pollution. - Peine de malice de 40 à 150 km/h autorisé	<ul style="list-style-type: none"> Rendre plus difficile l'accès à la propriété à Pusignan 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une protection pour les riverains.
SYNTHESE	<ul style="list-style-type: none"> → 1/11 avis favorables à condition que les points de vigilance soient pris en compte. → Géostat : Pas mal pour représenter 		



CONCERTATION
PROJET DE LIAISON
Crémieu-Lyon par Meyzieu
Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Meyzieu et l'Est de l'agglomération lyonnaise

Table de L'Est Lyonnais	Points forts du projets	Points de vigilance du projet	Vos propositions sur le projet
Thème 1 : Itinéraire cyclable et piéton	- Valorisation d'un espace existant. - Impact positif sur les déplacements domicile-travail. - Création d'un itinéraire cyclable.	- Attention aux règles d'usage = conflit piétons (familles et PMR), trottinettes, cyclistes, cavaliers. Gommette bleue - Pas de véhicules à moteur (autos, motos...). - Revêtement absorbant. - Conserver au maximum de la végétation existante. - Vélos à bord ?	- Vélos équipés d'avertisseurs sonores. - Priorité aux piétons. - Plateforme spécifique au transport de vélos. Afin d'emporter les vélos à bord du tram.
Thème 2 : Station, services et accès au tramway	- Nombre de stations nécessaires et suffisantes => bien étudié.	- S'assurer que le rabattement prévu de la zone aéroportuaire sera envisagé pour renforcer la zone ouest. Gommette verte. - Sécurisation des passages à niveau et éviter des fermetures trop longues (< 4 mn). - Sécurité entre usagers du quai de gare et les usagers de la piste (risque accidents).	- Une vraie liaison Janneyrias / Saugnieu / Sud. - Barrières de séparation et protection. - Matérialisation accentuée des zones de passages piétons.
Thème 3 : Enjeux et impacts territoriaux	- Ouverture d'espaces de loisirs dans un environnement protégé.	- Présenter le PLU pour la concertation => ne pas positionner un parking sur un endroit impossible. Gommette bleue. - Passage sous la D302 pour la piste cyclable. Gommette jaune - Intégration dans un réseau saturé.	- Si le Rhône Express est supprimé : Créer une navette qui relie l'aéroport à Meyzieu ZI voire un triangle Meyzieu ZI - Aéroport - Janneyrias. - Suppression du Rhône Express (50 passagers par rame contre 280 dans une rame de T3). - Création d'un réseau express => les 6 stations + Meyzieu ZI + Vaulx-la-Soie + Part-Dieu. => Comme le RER - avec un changement à Meyzieu ZI comme une correspondance omnibus Meyzieu / Part-Dieu. Gommette rouge
Synthèse	- Projet à maintenir grâce à la cohésion entre les différents acteurs : État, Région, Départements, Collectivités locales. - Projet indispensable à l'urbanisation de l'EST LYONNAIS, pour le logement et l'emploi.		



CONCERTATION

PROJET DE LIAISON Crémieu-Lyon par Meyzieu

Tramway et itinéraire cyclable

DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

STATION : JANNÉRIAS EST LYONNAIS

Possibilité de dessiner sur la carte fournie sur votre table

	POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE DU PROJET	VOS PROPOSITIONS SUR LE PROJET
THÈME 1 Itinéraire cyclable et piéton	Valorisation d'un espace existant. Impact positif sur les déplacements domicile-travail. Création d'un itinéraire cyclable.	⚠️ au risque d'usage - conflit piétons/familles et PRA, Trotinettes, cyclistes, coureurs ⚠️ Pas de véhicules à moteur (autos, motos,...) ⚠️ Revêtement absorbant. Conservé au maximum de la végétation existante Vélos à bord ? → plateforme spécifique au transport de vélos.	Vélos équipés d'avertisseurs sonores Priorité aux piétons - → une vraie liaison Janneyrias / Saugnacq Sud
THÈME 2 Station, services et accès au tramway	Nombre de station nécessaire et suffisant → bien étudié.	• S'assurer que le rebattement prévu de la zone aéroportuaire est sera envisagé pour renforcer la zone ouest. • Sécurisation des passages à niveau. • Exter des frontières trop larges (<1mm) • Sécurité entre usagers du quai de gare et les usagers de la piste. □ accidenté.	→ une vraie liaison Janneyrias / Saugnacq Sud → barrières de séparation et protection. Matérialisation accentuée des zones de passages piétons
THÈME 3 Enjeux et impacts territoriaux	Ouverture d'espaces de loisirs dans un environnement protégé.	• Permettre le PLU pour la concertation et ne pas positionner un parking sur un endroit impossible. • Passage sous la D 302 par la piste cyclable. Intégration dans un réseau satine.	• Si Rhône Express est supprimé - Général une nouvelle qui relie l'aéroport à Meyzieu ZI voire un triangle Meyzieu ZI - Aéroport Janneyrias. → comme le RER - Avec un changement à Meyzieu ZI, comme une correspondance omnibus Meyzieu/Pont-de-Veyle.
SYNTHESE	→ Projet à maintenir grâce à la cohésion entre les différents acteurs de la Région → Projet indispensable à l'urbanisation de l'est lyonnais, par le logement et l'emploi.	• Etat • Département • collectivités locales	Suppression du Rhône Express (50 passagers par heure contre 280 dans une heure de T3) Création d'un réseau express → Les 6 stations + Meyzieu ZI → Vaste de services à l'ouest → comme le RER - Avec un changement à Meyzieu ZI, comme une correspondance omnibus Meyzieu/Pont-de-Veyle.